



CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA **Mercredi, 15 décembre 2021**

Textes

- Claude KALONJI-DEMBA, Chef du bureau de la MINUSCA à Berberati
- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Lt-Colonel Abdoul Aziz OUEDRAOGO, porte-parole de la Force
- Capitaine Mazalo AGBA, porte-parole de la Police

CHEF DU BUREAU DE LA MINUSCA A BERBERATI

Monsieur le porte-parole, je tiens à vous remercier vous ainsi que toute la division de communication de la MINUSCA pour cette occasion que vous m'offrez pour parler de la situation dans les quatre préfectures sous la responsabilité du Bureau de Berberati.

En effet, notre Bureau couvre les préfectures de la Mambéré, Mambéré-Kadéï, Sangha-Mbaéré et la Lobaye. Nous avons du personnel civil composé des nationaux et internationaux, un personnel militaire comprenant les éléments du bataillon tanzanien et les observateurs militaires de plusieurs nationalités, et enfin la police, composée d'une unité de police constituée sénégalaise et des autres officiers de police internationaux. C'est avec ce personnel déployé sur les quatre préfectures que nous nous attelons à exécuter le mandat confié à la MINUSCA par le Conseil de sécurité.

Ma présentation de ce jour portera sur :

- La situation sécuritaire et les défis liés à la protection des civils et à la cohésion sociale
- L'appui de la MINUSCA à la restauration de l'autorité de l'Etat (appui aux autorités politico-administratives, judiciaires et pénitentiaires, ainsi qu'à l'Autorité Nationale des Elections)
- La situation des droits de l'homme et les questions liées au genre

Au sujet de la situation sécuritaire et les défis liés à la protection des civils dans notre zone de responsabilité

La situation sécuritaire est généralement calme dans les préfectures de la Sangha Mbaéré et de la Lobaye, mais elle reste préoccupante dans la partie Nord-Ouest de notre zone de responsabilité (sous-préfectures de Gamboula et Amada-Gaza principalement), le long de la frontière camerounaise, à cause de la présence active des éléments du groupe armé 3R affilié à la CPC.

Les attaques du 3R contre la population civile et les affrontements qui les opposent aux FACA appuyés par les autres personnels de sécurité ont entraîné le déplacement de milliers de civils vers le Cameroun et les autres villes de la Mambéré-Kadéï. Par exemple, environ 7000 personnes

déplacées internes seraient présentes actuellement à Gbambia et ne survivent que par l'assistance de la population locale.

Aucune ONG n'est présente sur le terrain pour leur apporter une assistance humanitaire du fait du climat d'insécurité qui y règne et de la présence d'engins explosifs qui ont déjà causé 08 incidents ayant fait plusieurs victimes parmi les civils et des blessés parmi les casques bleus de la du contingent tanzanien de la MINUSCA. Ce contexte constitue un véritable risque pour les populations civiles.

La MINUSCA a établi depuis 2017, plusieurs bases temporaires dans cette zone, notamment à Gamboula, Dilapoko, Gbambia, Amada Gaza, Nola, Carnot et Mbaiki pour aider à la protection des populations civiles. Dans la même zone, on retrouve présentement la présence des FACA et autres forces de sécurité. La situation est en train de s'améliorer progressivement et il y a espoir qu'elle puisse se stabiliser davantage. En outre, dans la ville de Berberati, les éléments de l'Unité de police constituée sénégalaise patrouillent jour et nuit pour s'assurer que les citoyens vivent en paix et vaquent normalement à leurs occupations quotidiennes.

Par ailleurs, grâce à plusieurs campagnes de sensibilisation menées par la MINUSCA en collaboration avec les autorités gouvernementales et les leaders communautaires, sur la réconciliation et la cohésion sociale, aucun conflit intercommunautaire majeur n'a été signalé depuis plusieurs mois. Sur le plan social, il convient de signaler le retour de plusieurs rapatriés et retournés spontanés notamment à Berberati, Carnot, Nola, et Mbaiki) ou ils sont acceptés par les autres membres de ces communautés.

Toutefois, il convient de signaler que l'avènement de la saison sèche qui constitue une période de grande transhumance pourrait avoir des impacts négatifs sur la cohabitation pacifique entre les éleveurs (dont certains sont sédentaires et d'autres nomades venant de pays lointains) et les agriculteurs. Nous avons mis en place un réseau d'alertes précoces actif qui nous permet d'être informés d'éventuels incidents et besoins de protection des civils.

Au sujet de l'appui de la MINUSCA à la restauration de l'autorité de l'Etat

Nous pouvons dire que la MINUSCA travaille main dans la main avec les autorités gouvernementales afin qu'elles puissent effectivement servir la population. A travers les projets QIPs par exemple, la MINUSCA a financé entre autres la réhabilitation de plusieurs infrastructures publiques (préfectures, mairies, brigades de gendarmeries, commissariats, marchés, etc.) pour un montant global de cent trente-sept millions, deux cent cinq en cinq mille, cent quatre-vingt mille francs CFA (137. 255.189 FCFA) depuis 2015. Pas plus tard que lundi, nous avons approuvé 6 projets de réhabilitations de 6 bâtiments municipaux, dont deux dans la préfecture de la Mambéré-Kadeï (les mairies de Berberati et de Nandobo), deux dans la préfecture de la Mambéré (les mairies de Carnot et d'Amada-Gaza) et deux dans la Sangha Mbaéré (les mairies de Bayanga et de Nola).

Nous apportons également un appui aux autorités de la police et de la gendarmerie par la présence quotidienne à leurs côtés de 17 policiers des Nations Unies, actuellement à Berberati en attendant le déploiement d'une dizaine d'autres à Nola et Mbaiki. Une dizaine de nos observateurs militaires font des patrouilles quotidiennes dans notre secteur pour surveiller la situation sécuritaire et un personnel qualifié de la MINUSCA (section justice et affaires pénitentiaires), appuyés au quotidien

les autorités judiciaires et pénitentiaires dans leurs domaines respectifs. Nos collègues chargés des questions électorales sont actuellement déployés à Berberati, Nola et Mbaiki en appui à l'Autorité Nationale des élections, dans ses différentes opérations.

Situation des droits humains

Le Bureau a documenté plusieurs cas de violations et abus des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Les cas fréquemment enregistrés dans notre zone de couverture sont des atteintes au droit à la vie et à la sécurité de la personne, des violences sexuelles y compris les viols, des arrestations et détentions arbitraires, etc. Notre plus grand défi vient du fait que le Bureau reçoit plusieurs allégations de violations et abus commis dans des zones difficilement accessibles du fait de leur enclavement, l'absence du réseau téléphonique, l'insécurité ou encore la présence d'engins explosifs. Cela qui rend très difficile la possibilité d'y conduire des missions de vérification et de fournir de l'assistance aux victimes, y compris les femmes et enfants.

Par ailleurs, le bureau conduit régulièrement des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation sur des questions liées aux droits de l'homme et au droit international humanitaire à l'attention de plusieurs catégories de bénéficiaires (société civile, forces de défense et de sécurité, leaders communautaires et religieux, autorités administratives et de toutes les autres couches de la société). Les dernières étant celles organisées dans le cadre de la Journée internationale de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 2021.

Au sujet des questions liées au Genre et aux droits de la femme, elles sont au cœur de nos préoccupations. Notre bureau a entre autres financé la construction et l'équipement des maisons de la femme à Berberati, Nola, Bayanga, la réhabilitation des marchés, etc., dans un effort de relèvement économique de la femme. Nous veillons également à la participation pleine des femmes dans les comités de mise en œuvre de l'Accord de Paix et de réconciliation et les comités locaux, et nous sommes impliqués dans les campagnes de sensibilisation pour participation pleine et entière de la femme centrafricaine dans toutes les élections en tant que candidates et électrices. Nous veillons également à la protection des droits de la femme.

Je vous remercie beaucoup pour votre attention et reste à votre disposition pour des questions éventuelles.

Singuila mingi.

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

- Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine, Mankeur Ndiaye, accompagné de la Représentante spéciale adjointe, Lizbeth Cullity, et du Directeur des affaires politiques de la MINUSCA, Kazimiro Rudolph, a rencontré mardi des députés de Bambari et Kouango.

La situation sécuritaire dans certaines parties de la préfecture de la Ouaka ainsi que l'état dégradé d'infrastructures comme les ponts ont notamment été abordés entre les deux parties. Les

parlementaires ont remercié la MINUSCA pour ses interventions dans le domaine de la protection des civils tout en lui demandant de faire encore plus.

- Le leadership de la MINUSCA, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine, Mankeur Ndiaye, a achevé lundi une retraite de deux jours à Bangui, dans le cadre du nouveau mandat de la MINUSCA. Les chefs de section et des bureaux de terrain ont également participé à cette rencontre axée sur le travail de la Mission en exécution de son mandat et de la résolution 2605.

La résolution 2605 fera l'objet d'échanges, jeudi et vendredi, avec des leaders religieux, des responsables d'organisations de la société civile ainsi que des femmes et des jeunes leaders. La Représentante spéciale adjointe, Lizbeth Cullity, et d'autres composantes de la Mission aborderont les tâches prévues dans le nouveau mandat.

Le mandat a également été expliqué aux membres du réseau d'alerte précoce du 5^e arrondissement de Bangui, lors d'un atelier les 8, 9 et 10 décembre, auquel ont participé 40 personnes dont 10 femmes. L'atelier visait également à rappeler aux membres du réseau leur rôle dans le partage des alertes avec la MINUSCA et les services gouvernementaux concernés, afin de réduire la violence dans le 5^e arrondissement. Le mandat de la MINUSCA prévoit le dialogue avec les populations et le renforcement des mécanismes d'alerte rapide dans le cadre de la protection des civils.

DROITS DE L'HOMME

- Un total de 11 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ayant affecté au moins 40 victimes (23 groupes de victimes collectives, 12 hommes, deux femmes, deux filles et un garçon), ont été documentés par la MINUSCA entre le 2 et le 12 décembre (33 incidents et 68 victimes la semaine antérieure). Huit autres incidents affectant 17 victimes sont en cours de vérification. Les préfectures les plus touchées sont la Haute-Kotto (trois incidents affectant 27 victimes) et l'Ouham-Pendé (trois incidents pour sept victimes).

Les groupes armés signataires de l'APPR-RCA sont auteurs de six incidents confirmés affectant 30 victimes tandis que les agents de l'Etat sont, quant à eux, responsables de cinq incidents, ayant affecté 10 victimes.

Le 9 décembre, la DDH a réuni un groupe de défenseurs des droits de l'homme organisé lors d'un déjeuner-débat, avec la participation de la Représentante spéciale adjointe, Lizbeth Cullity. Celle-ci a salué les efforts des acteurs locaux dans la promotion et la protection des droits humains et les a encouragés à travailler avec d'autres parties prenantes notamment les autorités nationales qui ont la responsabilité première de protéger et de promouvoir les droits humains.

- Entre 3 et 9 décembre 2021, la MINUSCA a documenté six violations graves des droits des enfants commises par les groupes armés et les forces étatiques et autres personnels de sécurité. Il s'agit notamment d'un cas de mutilation, de deux cas de violence sexuelle et d'attaques contre une école et un hôpital.

La section de protection de l'enfant de la MINUSCA a par ailleurs organisé 13 sessions de sensibilisation à Bambari, Kaga-Bandoro, Paoua, Bouar et Bangui, qui ont réuni 455 participants dont 199 femmes.

DEONTOLOGIE ET DISCIPLINE

Dans le cadre de ses activités de suivi et d'évaluation des risques auxquels les personnels de la MINUSCA sont exposés, l'équipe Déontologie et discipline (CDT) a effectué une mission conjointe avec le représentant de la Force à Bambari, du 06 au 13 décembre, et à Bangassou et Bakouma, du 7 au 11 décembre. Les équipes ont sensibilisé les personnels des contingents déployés dans ces localités ainsi que la population locale, dont celles des camps de déplacés à Bambari, les organisations non gouvernementales locales et les autorités administratives locales.

La MINUSCA demeure engagée pour la mise en œuvre effective de la politique de tolérance zéro du Secrétaire général des Nations unies afin de prévenir et combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles au sein de la Mission. A cet effet, la Mission travaille avec les populations locales à travers ses mécanismes d'alerte et de signalement pour éradiquer toutes formes d'exploitation et d'atteintes sexuelles qui impliquent son personnel.

COVID-19

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 14 décembre 2021:

- Cas accumulés	927
- Cas guéris	868
- Cas actifs	41
- Décès	9

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La semaine écoulée, la situation sécuritaire dans le secteur est a été relativement calme, et quelque peu agitée à l'ouest. Les groupes armés coalisés ont accentué leurs actions aussi bien contre les FACA et les Forces de sécurité intérieure (FSI) que contre la MINUSCA. Plus encore, des attaques lâches ont visé les populations civiles dans les localités de Tagbara et Boyo, constituant ainsi de graves violations des droits humains.

Face à l'insécurité dans les zones attaquées, des renforts additionnels ont été envoyés afin de contribuer davantage à la protection des civils et empêcher toute exaction. Le leadership de la Force accompagné d'autres bureaux de la MINUSCA et des autorités locales de Bambari se sont aussi rendus sur les lieux des incidents afin de mieux s'enquérir de la situation, évaluer les besoins des déplacés internes et donner les directives adéquates pour garantir une meilleure sécurisation des populations civiles.

Cette visite de terrain a été l'occasion d'encourager les casques bleus camerounais, népalais, mauritaniens, bangladais et pakistanais engagés pour leur professionnalisme ainsi que la promptitude avec laquelle ils ont su réagir lors des différents incidents. Parmi les mesures prises

par la Force, figurent l'établissement de périmètres de sécurité afin de permettre aux populations fuyant le danger de se mettre à l'abri ainsi que des patrouilles robustes autour desdites villes ou des patrouilles pédestres de présence, dans le but de dissuader les éléments armés de commettre d'éventuels exactions.

Nonobstant les entraves répétitives à l'encontre des actions et des mouvements de ses troupes, la Force réaffirme sa volonté et détermination à œuvrer pour la protection des populations, conformément à son mandat.

ACTIVITES DE SOUTIEN AUX POPULATIONS

Dans le cadre des activités civilo-militaires, la Force poursuit ses actions au profit des populations civiles. À Bangui, les unités de la JTFB ont distribué 99.200 litres d'eau potable au profit de 4848 bénéficiaires.

L'unité d'aviation pakistanaise a offert un cyberspace de 15 ordinateurs à l'université de Bangui, dont la cérémonie d'inauguration a réuni le Représentant spécial du secrétaire Général, Mankeur Ndiaye, accompagné de son adjointe et le Commandant de la Force, Général de Corps d'armée Sidiki Daniel Traoré. Aussi, une campagne de consultation et de soins gratuits a été organisée au profit des étudiants et du personnel administratif de l'université. De même, quatre fauteuils roulants et trois tricycles ont été remis aux étudiants à mobilité réduite ainsi que des équipements sportifs et de ballons aux équipes masculines et féminines de football. Pour terminer, une séance de sensibilisation sur la gestion du stress a été faite. Cette action de la Force témoigne de son engagement, au-delà de sa mission prioritaire, à accompagner la jeunesse centrafricaine.

Au centre, l'unité pakistanaise du Génie a, quant à elle, inauguré un parc de jeu pour enfants à Kaga-Bandoro.

A l'ouest, le contingent camerounais a organisé un match de football contre une équipe à Bossangoa, afin de raffermir le lien et les rapports avec la population locale et renforcer. Cette activité a vu la participation de près de 2.000 personnes.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

La semaine écoulée a été marquée à la Police de la MINUSCA par trois cérémonies de remises de locaux et d'équipement au profit des Forces de Sécurité Intérieures, dans le cadre de l'appui à la restauration de l'autorité de l'Etat. Le 10 décembre, elle a remis aux autorités locales de Damara, le Commissariat de Sécurité en présence de la première Dame de la RCA, et du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSCA. Cette infrastructure a été construite et équipée sur financement d'UNPOL à hauteur de plus de 35 millions de francs CFA.

Le 13 décembre, UNPOL a procédé au camp Izamo à Bangui, à la remise des bâtiments locaux devant abriter la Compagnie Territoriale de Gendarmerie de Bangui et des archives de la Gendarmerie, construits et équipés pour une valeur totale de 77.520.060 francs CFA.

Dans le cadre de ses visites aux nouvelles unités de Police constituée, le Commissaire de Police Christophe Bizimungu, chef d'UNPOL, accompagné du chef d'état-major et celui des opérations par intérim, se sont rendus le 09 décembre à la base de l'unité de Police constituée du Cameroun à Bangui. A cette unité, le chef de la Police MINUSCA a recommandé discipline et dévouement dans ses tâches, sans oublier de les sensibiliser sur le respect des directives en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

Une conférence sur la protection des civils a réuni le 14 décembre, le leadership de la Composante Police, les commandants de secteurs, les chefs de Poste, les commandants FPU et le commandant Adjoint de l'état-major intégré de Bangui.

L'objectif est de réfléchir sur la redéfinition d'une meilleure stratégie UNPOL en matière de protection des civils sur le terrain, en conformité avec la Stratégie Globale et Intégrée de la Mission, face à la nouvelle dynamique sécuritaire en RCA.

En marge du prochain recrutement des FSI, la cellule recrutement UNPOL a pris part le 07 décembre, à une réunion du Comité Technique Mixte de Recrutement. Les discussions ont porté sur les statistiques du dernier recrutement FSI, sur l'ébauche de l'organigramme, ainsi que sur la question du transfert de compétences à la partie nationale.

UNPOL a participé les 08 et 09 décembre à une table ronde organisée par la Coordination nationale de Réforme du Secteur de la Sécurité avec l'appui de la section RSS de la MINUSCA. Il a été question de recueillir les contributions des différents acteurs dans le cadre de la révision de la Politique Nationale de Sécurité (PNS).

APPUI OPERATIONNEL

UNPOLs à travers les équipes des colocations et les unités de Police constituées ont appuyé les FSI à Bangui et dans plusieurs localités de la RCA, lors de la couverture sécuritaire des activités commémoratives du 63^e anniversaire de la proclamation de la République Centrafricaine.

Avec l'état-major intégré de Bangui, les patrouilles conjointes s'intensifient sur les différentes artères et carrefours stratégiques de la ville et en régions.

RENFORCEMENT DE CAPACITES

Le 10 décembre a pris fin à Bangui, la formation des FSI en Police de proximité modèle centrafricain organisé conjointement avec le PNUD.

Au total 274 FSI ont été formés en 6 mois pour 11 sessions notamment à Bangui, Bouar, Berberati, Sibut et Bambari.

Par ailleurs, UNPOL a démarré le 13 décembre, trois sessions de formation en Gestes et techniques professionnels d'intervention, Police judiciaire et en collecte et exploitation du renseignement au profit de 90 bénéficiaires FSI.

Les formations se déroulent à l'école de Police et à l'école de Gendarmerie.

Le réseau des femmes UNPOL MINUSCA a offert le 11 décembre à Paoua, des fournitures scolaires et des produits alimentaires à 70 enfants orphelins et à trente (30) femmes veuves du village de Bédéré. Les produits alimentaires étaient composés de pâte, farine de manioc et morceaux de savons.

© SCPI 2021